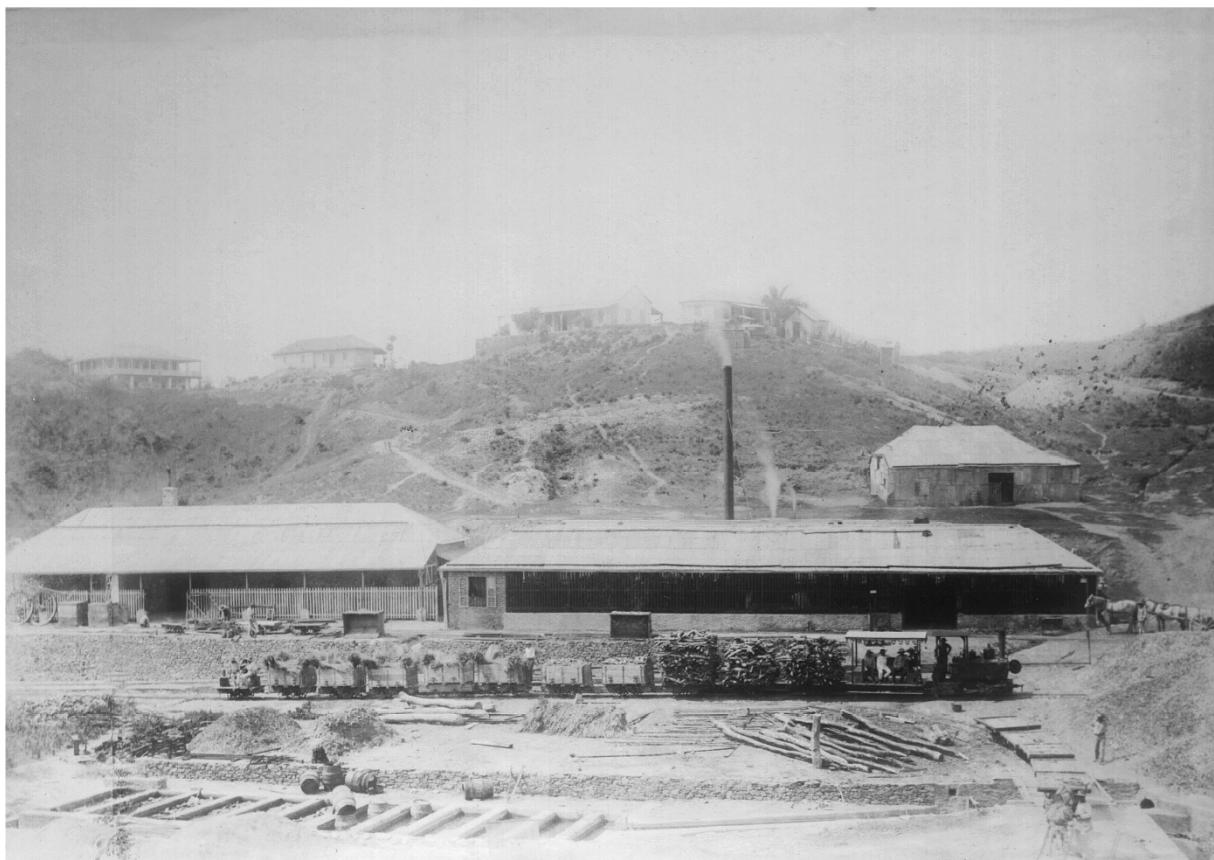


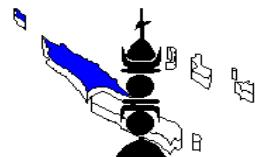
# MINE DE PILOU

COMMUNE DE POUUM

## INVENTAIRE - ÉTAT DES LIEUX



28/03/2005



## TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE :	3
ÉTAT DES LIEUX .....	8
Le secteur administratif .....	8
Les bureaux .....	8
La boulangerie : .....	10
Le four à brique : .....	11
Le captage d'eau n°1.....	12
Le laboratoire : .....	13
Les toilettes : .....	14
Le secteur résidentiel.....	15
La maison de l'ingénieur : .....	15
La maison du directeur : .....	15
Le secteur d'exploitation.....	17
Niveau n°1, l'aire de stockage : .....	17
Le niveau n°2 : .....	18
Le niveau n°3, la centrale à vapeur : .....	19
Le niveau n°4 : .....	20
Le niveau n°5 : .....	22
Le niveau n° 6 : .....	23
Le bagne .....	24
Le bâtiment cellulaire.....	25
Le poste de garde.....	26
Poste de garde n°2 .....	27
Les dortoirs.....	28
La maison des officiers .....	29
Autres constructions .....	30
Conclusion – État des lieux du site de la mine Pilou .....	31

# HISTORIQUE :

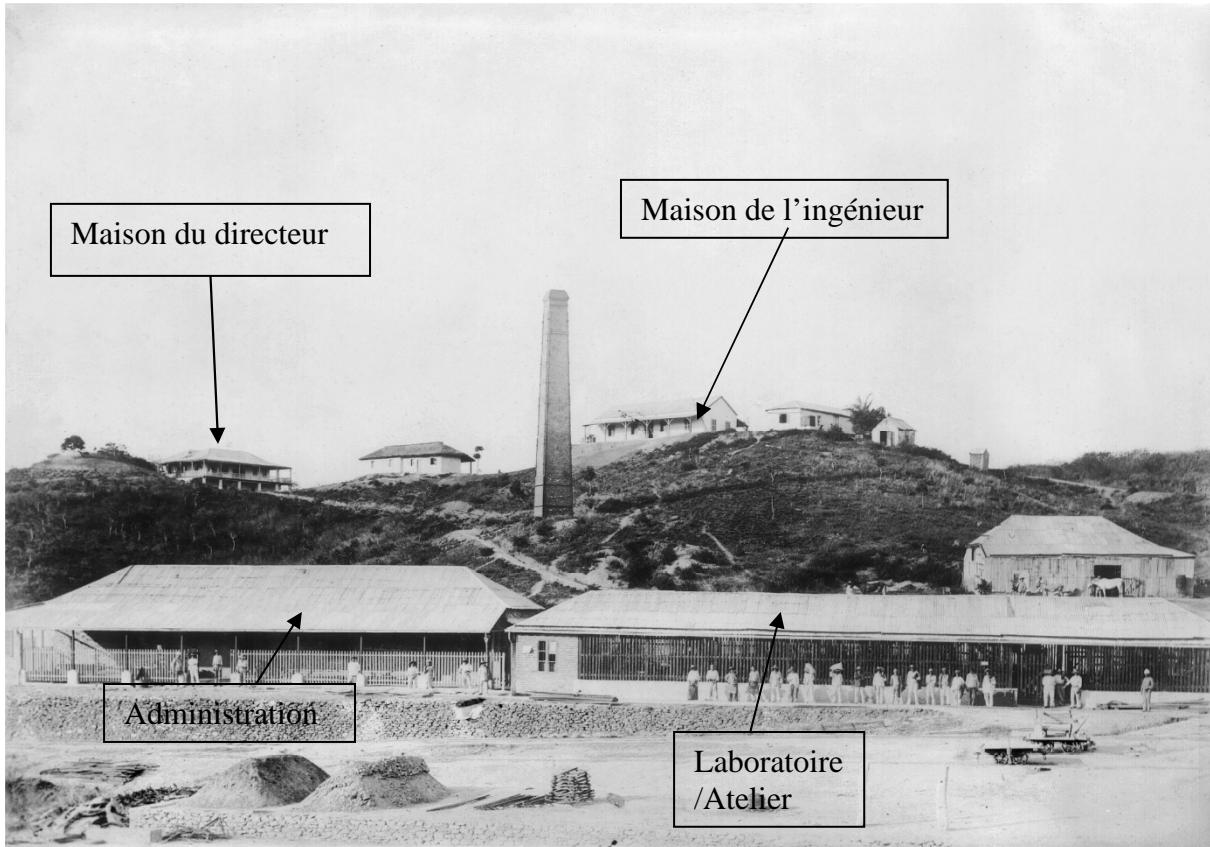


Photo ci-dessus : Mine Pilou vers 1890 - 1900

Enregistrée le 22 octobre 1884, par Louis Equoy, la mine PILOU, comme la mine Némou fût presque aussitôt rachetée par John Higginson. Lui-même vendit un quart de ses parts à Louis Montagnat en décembre. Ce quart fût ensuite racheté par Higginson et son gendre Louis Pélatan deux ans plus tard en août 1886.

Pilou fût exploitée de 1886 à 1930. Au total 4 sociétés minières feront vivre le site minier.

Ces sociétés furent anglaises, avec de la main d'oeuvre pénale pour les deux premières, les "contrats de chairs humaines", et de la main d'oeuvre libérée pour la troisième.

La première société est la "Société des mines du Nord de la Nouvelle Calédonie". Higginson et Pelatan en étaient les dirigeants.

Les travaux débutèrent en janvier 1885. Des affleurements de minerais sont mis à jour sur les flancs du mont Pilou. L'exploitation sérieuse prend effet en février 1886. Une centaine de condamnés et 20 mineurs français s'activent.

Après les flancs, l'exploitation se poursuivit par un puits de 25m pour aller chercher le minerai au cœur de la montagne.

Les exportations de cuivre partaient vers l'Angleterre (Swansea) et l'Australie (Dapto en NSW). La fusion fut effectuée d'abord par deux fours à réverbères chauffés au bois sur le site de la mine Pilou dès avril 1888. On fondit 1244 tonnes de minerais au total jusqu'à l'arrêt de ces fours. La fusion du minerai Pilou fut poursuivi en 1890 à l'usine de Pam...hélás l'absence de capitaux et les fluctuations des cours de cuivre auront raison de la Société des mines du Nord. Les travaux à Pilou s'arrêtèrent donc début 1891.

Six ans plus tard, un groupe anglais, l' International Mining Corporation Ltd reprendra les travaux à Mine Pilou. À ce moment-là, Higginson a vendu ses concessions mais il reste administrateur délégué du groupe en Calédonie. De nouveau les forçats sont employés sur la mine Pilou. Ils seront au nombre de 200. Les travaux sérieux commencent en 1899. Selon Jean Carol, la mine atteignait 210m de profondeur, elle produisait 500 tonnes de minerai par mois. Une voie ferrée de 5,5kms est en

construction pour relier la mine à la pointe Dilah en face de Pam. Une autre est construite entre Pilou et AO et passe par un tunnel sous la crête. L'exploitation est satisfaisante, la société change de nom et devient les Mines de cuivre de Pilou Ltd, mais en 1901 le prix de revient des mattes est supérieur au prix de vente. Le filon "Georges" n'a pas tenu ses promesses. Un an plus tard, la maison mère est en difficulté financière. Les mines de cuivre du Pilou aussi. Les actifs sont liquidés. Higginson se retire à Paris où il meurt en 1904. Ses héritiers rachètent les concessions et installations.

En 1907 les héritiers d'Higginson dont sa veuve Bridget Geer, et un banquier parisien M. Max relancent l'exploitation à mine Pilou. Ils créent la Société Calédonienne des Mines qui détient 6 concessions minières (Pilou, Némou, Ao, Courbet, Cérusite et Colorado). Pour la mine Pilou, il fallut 10 mois pour relever les galeries et l'extraction démarra en novembre 1908. Une percée de 165m depuis l'orifice du puit permit de travailler sur un 8ème niveau d'extraction. Là un filon exceptionnel prenait de l'ampleur. Un étage 9 était même en préparation. Le puit était desservi par une machine à vapeur de 150Cv qui servait à remonter les minerais et le personnel. La production journalière était de 42 tonnes pour 45 personnes employées par poste de deux. En tout 60 hommes s'affairaient sur la mine Pilou. Surtout des libérés mais leur travail laissait à désirer à cause des abus d'alcools.

Le minerai était stocké sur le carreau de la mine en attendant la fin d'une ligne de chemin de fer reliant la mine à Dilah sur les berges du fleuve diahot accessible aux chalands à toute marée. Mais les coûts d'exploitation sont restés élevés. L'exploitation cesse donc en 1910. Un gendre d'Higginson le Dr Auvray rachète les actifs en 1916. Il les revend à un autre gendre, l'avocat De Verteuil qui les gardera 11 ans.

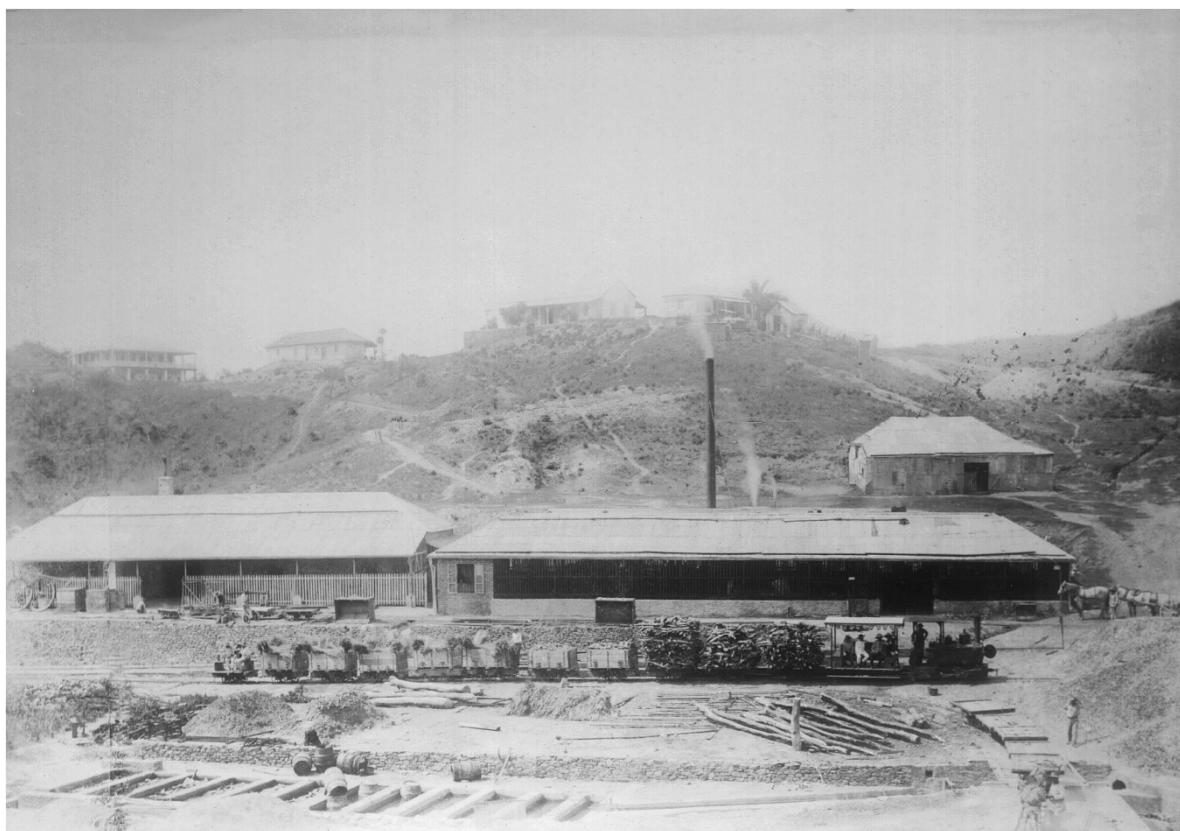


Photo ci-dessus : Mine Pilou vers 1890 – 1900.

Le dernier épisode de la saga de la Mine Pilou, se déroule en 1927. À cette époque est créée la société des mines du Diahot. Dans un premier temps la société procède à une étude géologique et la reconnaissance de gisements. En février 1930 la mine Pilou était remise en activité. Fin mai la société réorganisait l'usine hydro-électrique de **Tao** et assurait un service maritime complet entre Tao et Pilou. La fusion du minerai était assurée par des fours électriques. Ils étaient alimentés par des turbines de 780cv et deux dynamos de 220v. Hélas la crise mondiale de 1929 voit les cours du cuivre s'effondrer.

Les difficultés de trésoreries se font sentir. Bientôt les caisses sont vides. La S.M.D. dépose donc le bilan en juin 1931.

L'histoire de la mine Pilou continue en 1936. Une vente aux enchères l'attribue pour 7110 francs à un Japonais dont les avoirs seront placés sous séquestres pendant la seconde guerre mondiale.

Dans les années 1970 des prospections sont menées à Pilou sans résultats. En 1993 la société australienne Asia Pacific rachète la concession Pilou. Des sondages ont été faites ça et là mais sans grands succès. Aujourd'hui le cuivre est exploité dans le monde dans des grands gisements en faible teneur mais à très bas coût de production. Ils sont en Amérique du Sud, du Nord, aux Salomon et Nouvelle Guinée. Les réserves y sont séculaires. Ainsi les petits gisements comme Pilou sont trop chers à exploiter et leurs réserves sont trop faibles.

Reste qu'au total, il aura été produit à Pilou sur 11 ans d'exploitation, 200 tonnes de mattes de cuivre à une époque prospère.

Reportage : Alexandre Rosada. Philippe Huneau.

Documentation : SEHNC (Société d'études historiques de la N.C.).

Images d'Archives : Archives Territoriales de la N.C.

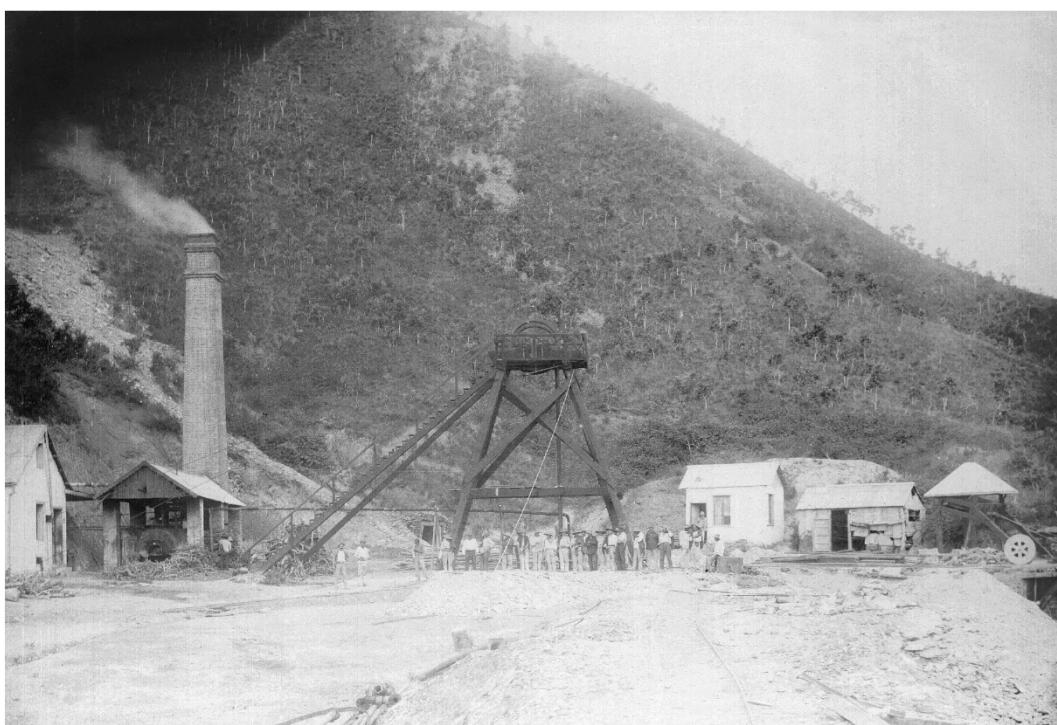


Photo ci-dessus : Mine Pilou vers 1910, le puit principal.

Les trois clichés suivants sont tirés du livre « Les rails calédoniens 1892 – 1953 » de Jean Rolland (page 191-192).

Ils représentent différentes vues d'ensemble de la mine à l'apogée de son exploitation vers 1900, la plupart des installations sont en place.

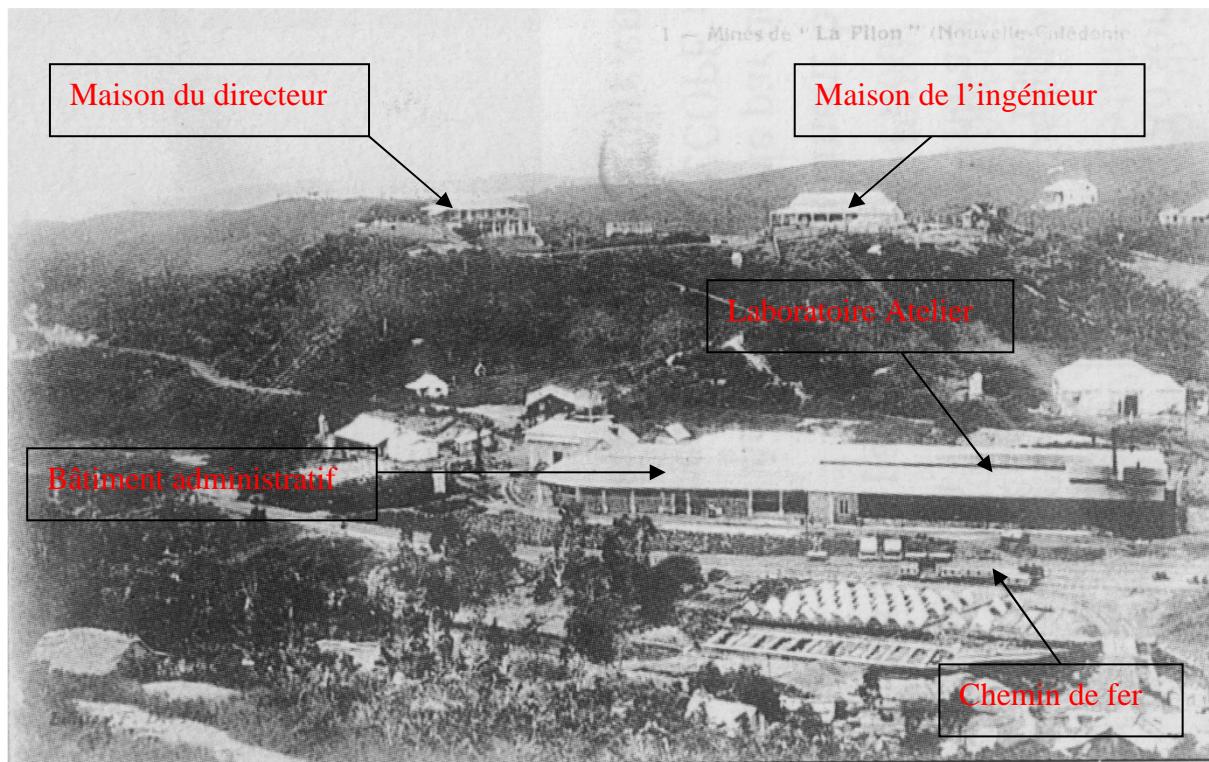


Photo ci-dessus : vue générale sur la zone administrative et le laboratoire.

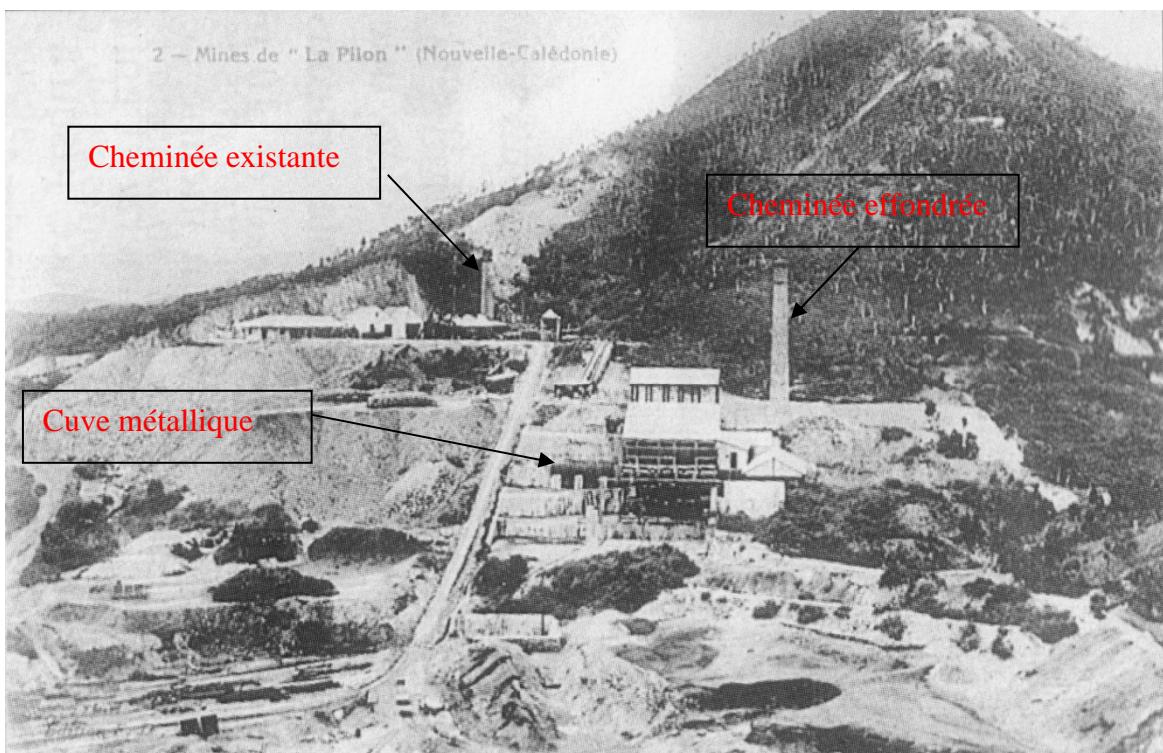


Photo ci-dessus : vue générale de la zone d'exploitation.

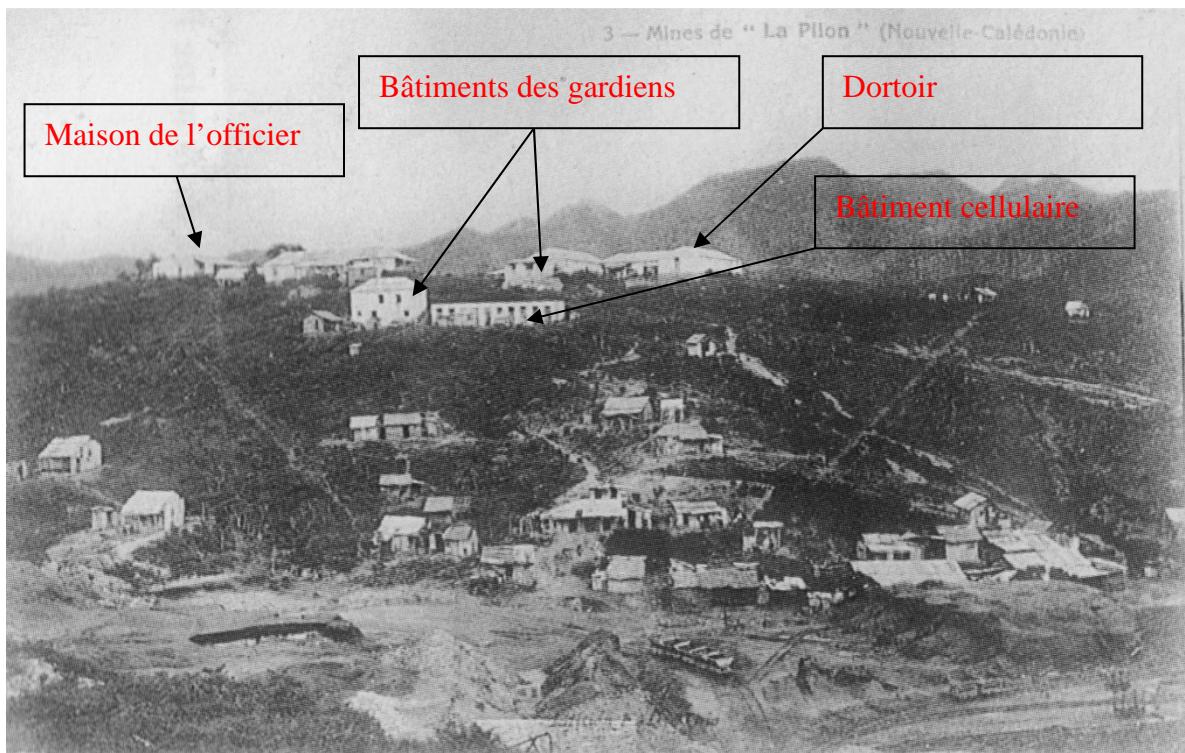


Photo ci-dessus : vue générale de la zone du bagne. En dessous le village des libérés, constitué de paillotes et autres habitations légères.

# ÉTAT DES LIEUX

Les dénominations des bâtiments et des sites sont susceptibles d'être actualisées au fil des nouvelles informations. En 2003, le site a partiellement été nettoyé par des classes patrimoine issues des écoles avoisinantes (Poum). Les travaux réalisés ont permis d'améliorer la circulation pour les visiteurs, qui sont de plus en plus nombreux.

Dans une démarche structurée de valorisation du patrimoine, les visites s'organisent principalement sous la conduite d'un guide qualifié de l'association « Poingam Tonic », garantissant ainsi une transmission fidèle des connaissances historiques et une sensibilisation aux enjeux de conservation. Cependant, des visites autonomes sont également observées de manière régulière, ce qui souligne l'intérêt croissant du public pour ces lieux.

L'itinéraire proposé présente toutefois certains passages à risques, notamment dans les zones proches de maçonneries instables ou aux abords des galeries souterraines. Dans le cadre des études systématiques menées sur chaque bâtiment ou site, un recensement minutieux des zones dangereuses sera effectué. Des solutions techniques appropriées, conformes aux normes de sécurité en vigueur, seront ensuite recommandées afin de garantir la sécurité des visiteurs et la préservation durable du site.

## Le secteur administratif

### Les bureaux



Photo ci-dessus : détail du cliché 2 NUM 12 – 98 A.T.N.C.

Dès l'entrée sur le site, le premier bâtiment à gauche se repère facilement grâce à sa position sur une terrasse soutenue par un mur de pierre sèche, aujourd'hui partiellement effondré. À l'origine, cette construction comportait six pièces principales, une véranda orientée vers l'ouest, ainsi que des appentis disposés sur les autres côtés, illustrant ainsi l'organisation fonctionnelle typique de l'architecture de la région. La toiture en croupe, autrefois couverte de tôles ondulées, reflétait les méthodes de couverture utilisées à l'époque. Il ne subsiste désormais que les murs extérieurs, dont l'état de conservation reste inquiétant. Toutefois, les récentes opérations de débroussaillage ont facilité la circulation et l'accès aux vestiges situés à l'arrière du bâtiment, participant ainsi à la mise en valeur du site et à une meilleure compréhension lors des visites.



La photo ci-dessus présente un vestige du mur de soutènement, ainsi que les murs préservés du bâtiment administratif. Ces constructions reflètent l'organisation fonctionnelle et mettent en valeur la qualité des maçonneries de l'époque.



Photos ci-dessus : à gauche, détail linteau porte ; à droite, détail linteau fenêtre.

Ce bâtiment est en ruine et présente un risque de chute de maçonnerie. Il convient de retirer les éléments instables tout en conservant les matériaux, de condamner les ouvertures dangereuses et d'organiser un circuit sécurisé pour contourner le site.



Photo ci-dessus : arrière du bâtiment, avec mon guide monsieur Apikawa

### La boulangerie :

La boulangerie, implantée à l'arrière de l'appentis nord du bâtiment principal, est un ouvrage en maçonnerie de brique. Le four présente un état structurel globalement satisfaisant, toutefois la coupole montre un début d'affaissement. Il est également à noter que la cheminée est effondrée et que la toiture, de même que la porte du four, sont actuellement manquantes.

Aucun danger immédiat n'est signalé ; il conviendrait simplement de débroussailler les abords, de rassembler les matériaux tombés, notamment les briques, et de remettre en place une toiture pour assurer la protection du four.



Photos ci-dessus : à gauche, détail porte du four ; à droite, détail intérieur du four.



Photo ci-dessus : détail cheminée.

## Le four à brique :



Photo ci-dessus : entrer du four façade ouest

Situé à environ cinquante mètres au nord-nord-est du four à pain, ce bâtiment est une construction rectangulaire en maçonnerie de brique, dotée d'une porte en pignon nord-ouest. La voûte du four, en brique et en plein cintre, était initialement protégée par une toiture aujourd'hui disparue. Il est à signaler que deux ouvertures ont été pratiquées récemment dans les pignons et que la cheminée est désormais hors service.



Photos ci-dessus : à gauche, arrière du four ; à droite, intérieur du four.

## Le captage d'eau n°1



Photos ci-dessus : à gauche, entrer du tunnel ; à droite, intérieur du tunnel.

Cette galerie, entièrement creusée dans la roche, est implantée en surplomb du groupe de bâtiments évoqué précédemment. Elle présente des dimensions de 30 mètres de profondeur, 1,20 mètre de hauteur et 0,80 mètre de largeur, permettant ainsi une circulation limitée à l'intérieur de l'ouvrage. À son extrémité, elle se prolonge vers l'extérieur par un petit canal maçonné de section 0,40 mètre, destiné à assurer l'écoulement ou la distribution d'eau vers les bâtiments situés en contrebas. Il est à noter que le fond de la galerie est actuellement obstrué par une épaisseur d'environ 30 centimètres de remblai naturel, limitant son accessibilité et sa fonctionnalité. Par ailleurs, une partie du caniveau a disparu, ensevelie sous des coulées de terre



Photo ci-dessus : détail canalisation.

## Le laboratoire :

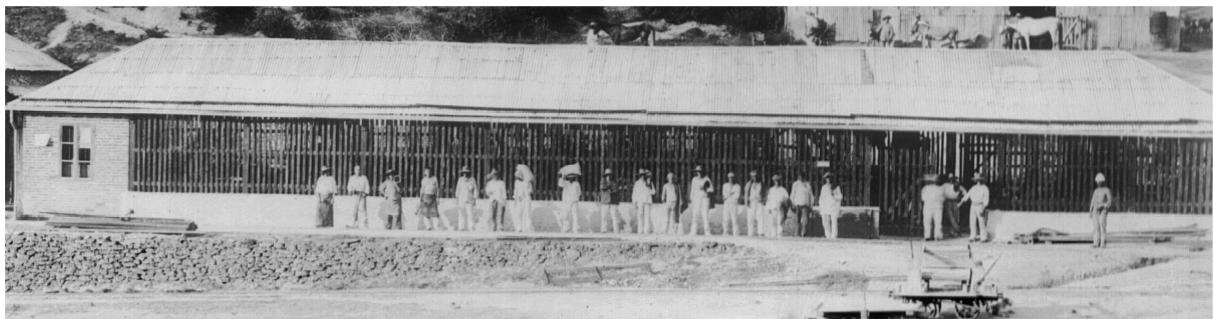


Photo ci-dessus : détail du cliché 2 NUM 12 – 98 A.T.N.C.

Ce bâtiment est situé à gauche des bureaux dans leur prolongement. Il ne reste plus aujourd'hui que les soubassements en maçonnerie. Une photo d'archive montre que cette construction était en bois à claire-voie sur un soubassement en maçonnerie. à l'extrême gauche du bâtiment on voit un mur percé d'une fenêtre qui doit correspondre à une pièce. Une grande partie des abords et de l'intérieur ont été dégagés.



Photo ci-dessus : intérieur du laboratoire.

À l'intérieur du bâtiment, plusieurs ouvrages en maçonnerie sont observables. On y distingue notamment deux bassins, un support en brique cerclé de fer pouvant correspondre à un creuset, des bases de poteaux ainsi que divers murets dont l'usage demeure indéterminé.



Photos ci-dessus : à gauche, détail bac de décantation ; à droite, détail citerne.



Photo ci-dessus : détail creuset.

## Les toilettes :



Photo ci-dessus : détail toilette.

Cette construction aujourd’hui en ruine était destinée à l’usage de toilettes, fonctionnant selon un système de récupération journalière par seaux. L’ouvrage se composait à l’origine d’un soubassement en maçonnerie de brique, surmonté de murs en bois qui ont désormais disparu. Il est à noter que ce vestige n’a pas fait l’objet d’un débroussaillage à ce jour.



Photo ci-dessus : détail toilette.

## Le secteur résidentiel

### La maison de l'ingénieur :



Photo ci-dessus : détail du cliché 2 NUM 12 – 98 A.T.N.C.

Sur la crête d'une colline dominant la mine au nord-est, se trouve un ensemble de trois constructions de dimensions variées. D'après la photographie d'archive mentionnée ci-dessus, le bâtiment le plus vaste, situé à gauche, présente un plan rectangulaire et disposait de vérandas sur ses façades est et ouest ; il servait de logement aux ingénieurs de la mine. Au centre de ce groupe, on observe une seconde construction rectangulaire, de taille plus modeste et orientée perpendiculairement au premier édifice, qui semble avoir été affectée à un usage de communs. Entre ces deux bâtiments, une citerne en maçonnerie de brique est également présente. Enfin, à droite et légèrement en contrebas, subsiste une petite construction dont la fonction reste à déterminer.



Photos ci-dessus : à gauche, détail angle sud-est ; à droite, détail annexe façade est.

Ce groupe de bâtiments, bien qu'abandonné depuis plusieurs décennies, présente un état de conservation relativement satisfaisant au regard des autres constructions du site. Les murs demeurent sains et ne présentent pas de désordres majeurs. Seules les cloisons en brique, ainsi que les éléments de toiture et de menuiserie, ont été démontés et retirés.



Photos ci-dessus : à gauche, intérieur maison de l'ingénieur ; à droite, détail citerne.

### La maison du directeur :



Photo ci-dessus : détail du cliché 2 NUM 12 – 98 A.T.N.C.

Ce bâtiment à deux niveaux est implanté à flanc de colline, sur une terrasse artificielle soutenue par un mur en talus. Le premier niveau, réalisé en maçonnerie de pierre et de brique, forme un soubassement solide adapté à la déclivité du terrain. Le second niveau, aujourd’hui disparu, était probablement construit en bois.

La photographie d’archive ci-dessus met en évidence la présence d’une vaste véranda périphérique ceinturant toutes les façades, avec un balcon marqué en façade sud et une toiture à quatre pans reposant sur une série régulière de poteaux. On distingue également, sur la toiture, une lucarne de ventilation — dispositif traditionnel permettant d’assurer l’aération des combles et d’améliorer le confort intérieur. Des garde-corps ajourés viennent sécuriser les abords de la véranda tout en maintenant la légèreté architecturale de l’ensemble.

Par ses dimensions imposantes, la qualité de ses matériaux et la sophistication de son architecture, cette construction s’apparente incontestablement à une demeure de “maître” dans le contexte colonial de l’époque. Elle se distingue des autres édifices du site non seulement par sa position dominante et sa volumétrie, mais également par l’attention portée au confort de ses occupants : ample véranda, balcons offrant une vue panoramique, ventilation naturelle optimisée et accès privilégié à la lumière et à l’air. Ce bâtiment illustre ainsi la volonté d’importer et d’adapter, au sein d’un environnement tropical, les standards de l’habitat bourgeois et “moderne” du tournant du XX<sup>e</sup> siècle.



Photos ci-dessus : à gauche, détail terrasse ; au centre, escalier principal ; à droite, détail fondation.

Cette demeure se trouve aujourd’hui à l’état de ruine, comme en témoignent les photographies ci-dessus qui illustrent clairement la situation d’abandon du site. Il ne subsiste que le soubassement en maçonnerie, dont l’état de conservation apparaît dégradé, avec de nombreux désordres structurels visibles. La partie supérieure du bâtiment semble avoir été démontée de manière relativement méthodique, ne laissant aucune trace apparente de la structure en bois d’origine.

Il convient de noter que la zone a fait l’objet d’un débroussaillage partiel récent, facilitant l’accès et la visibilité du site. On observe également la présence d’un panneau d’information touristique, indiquant une volonté de valorisation patrimoniale et de sensibilisation du public à l’histoire de cette ancienne demeure de maître.

## Le secteur d'exploitation

### Niveau n°1, l'aire de stockage :

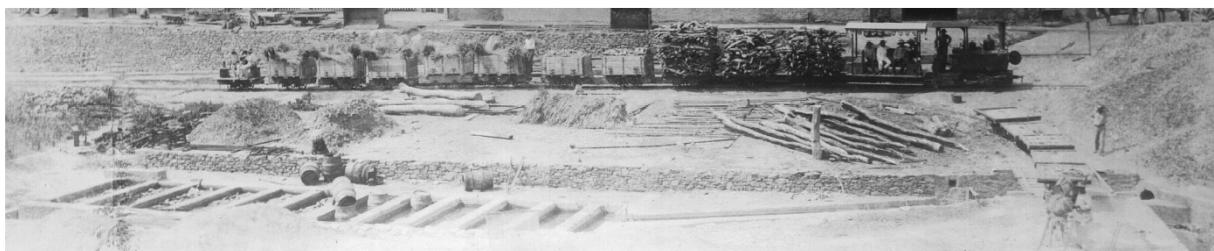


Photo ci-dessus : détail du cliché 2 NUM 12 – 98 A.T.N.C.

Le niveau n°1 (altitude 29 mètres) est implanté au fond de la vallée, dans une zone plane et dégagée, historiquement destinée au stockage temporaire du minerai avant son expédition. Sur la photographie ci-dessus, on distingue clairement une plate-forme aménagée où le minerai était entreposé en attente de chargement.

Un embranchement ferroviaire traverse ce secteur, avec une voie ferrée à écartement étroit desservie par une locomotive à vapeur tractant une série de wagons à benne basculante, utilisés pour le transport du minerai. Ce dispositif permettait d'acheminer efficacement la production minière vers le quai d'embarquement situé à l'embouchure du Diahot, connu sous le nom de Port Pilu.

On remarque également, au premier plan, la présence de plusieurs fosses maçonnées et de structures en bois, vraisemblablement associées à des dispositifs de tri, de lavage ou de stockage complémentaire. Des piles de grumes et divers matériaux sont entreposés sur le site, témoignant d'une organisation logistique rigoureuse et de la forte activité industrielle qui régnait sur cette zone de transit. L'ensemble de ces installations souligne l'importance stratégique du niveau n°1 dans le fonctionnement de la chaîne d'exploitation et d'expédition du minerai.



Photos ci-dessus : à gauche, détail bac de décantation ; à droite, zone de stockage du minerai.

Le creek traversant le fond de la vallée était à cet endroit canalisé au moyen d'ouvrages en maçonnerie, dont subsistent notamment un bac de décantation ainsi que plusieurs segments de murs disséminés dans le lit du cours d'eau.

Par ailleurs, les berges accueillent différents éléments métalliques, vraisemblablement issus d'anciennes installations industrielles, dont la fonction précise demeure à ce jour indéterminée.



Photo ci-dessus : vue d'ensemble du lit du creek.



Photos ci-dessus : à gauche, aire de stockage; à droite, zone de chargement.

## Le niveau n°2 :



Photos ci-dessus : à gauche, angle sud-est; à droite, détail côté ouest.

À ce niveau (altitude 35 mètres), une vaste plateforme terrassée est aménagée et protégée en amont par de hauts murs en talus, au pied desquels se sont accumulées, à ce jour, d'importantes coulées de boues. On relève la présence de deux résurgences d'eau, dont l'une fait l'objet d'un captage. Ce dispositif de captage se présente sous la forme d'un puits circulaire en maçonnerie de pierre, implanté dans l'angle sud-ouest de la plateforme. Celle-ci est elle-même bordée, au sud et à l'ouest, par un mur en talus formant un U ouvert vers le nord, dont l'état de conservation est globalement satisfaisant.



Photos ci-dessus : à gauche, captage maçonné ; à droite, source.

Les abords du puit en maçonnerie sont encombrés de végétation, et une partie de la margelle est effondrée. Cette zone qui semble humide en permanence, est un abreuvoir pour la faune de la région.

### Le niveau n°3, la centrale à vapeur :



Photos ci-dessus : à gauche, mur de soutènement des terrasses ; à droite, 1<sup>ère</sup> terrasse.

À une altitude de 46 mètres, ce niveau est structuré par des murs de soutènement en maçonnerie de pierre, qui délimitent trois plateformes successives. Plusieurs vestiges subsistent sur ce secteur, notamment le mur pignon d'un bâtiment partiellement disparu. On observe de nombreuses fissures affectant les maçonneries, compromettant la stabilité des structures et générant des situations de danger pour les abords immédiats.



Photos ci-dessus : à gauche, détail mur pignon ; à droite, détail désordre mur de soutènement.



Photos ci-dessus : à gauche, terrasses ; à droite, détail cuve métallique.

La troisième plateforme se distingue par la présence d'une grande cuve métallique, reposant sur trois soubassements en pierre. Cette cuve, assemblée à partir de plaques rivetées, constitue le dernier témoin de l'ancienne centrale à vapeur, qui fournissait la force motrice nécessaire à l'exploitation minière du site.



Photos ci-dessus : à gauche, détail cuve métallique vue de dessus ; à droite, cuve métallique vue de côté.

#### Le niveau n°4 :



Photo ci-dessus : vue de dessus de la terrasse.

Cette plateforme (Alt. 60m), surplombe la précédente, elle est contenue par des murs de soutènement en maçonnerie de pierre qui sont fissurés, Un caniveau longeait le côté nord-est de l'ouvrage, il n'en reste que quelques traces.



Photos ci-dessus : à gauche, détail mur de soutènement côté nord ; à droite, détail désordre mur de soutènement. Ce niveau dessert plusieurs vestiges dispersés, parmi lesquels se trouve la grande cheminée bien visible sur les documents d'époque. La base de cette structure, qui s'enfonce de plusieurs mètres dans le sol, reste accessible mais présente un danger manifeste. On peut en effet distinguer, au fond de l'ouvrage, des ossements d'animaux ayant chuté accidentellement dans la cheminée.



Photos ci-dessus : à gauche, cheminée effondrée; à droite, détail intérieur de la cheminée.

### Le niveau n°5 :



Photos ci-dessus : à gauche, détail désordres mur de soutènement côté ouest ; à droite, détail mur de soutènement.  
Ce niveau, situé à une altitude de 52 mètres, correspond vraisemblablement à l'origine du « passe ravine », ancien dispositif permettant d'acheminer le minerai jusqu'à l'aire de stockage. On y observe un bac de décantation composé de quatre bassins successifs, implanté sur une plateforme protégée par des murs de soutènement en maçonnerie de pierre.

Il est à signaler que le mur situé en contrebas du niveau 6 présente un début d'effondrement, compromettant la stabilité de l'ensemble.



Photos ci-dessus : à gauche, détail bac de décantation ; à droite, cage d'ascenseur.

### Le niveau n° 6 :

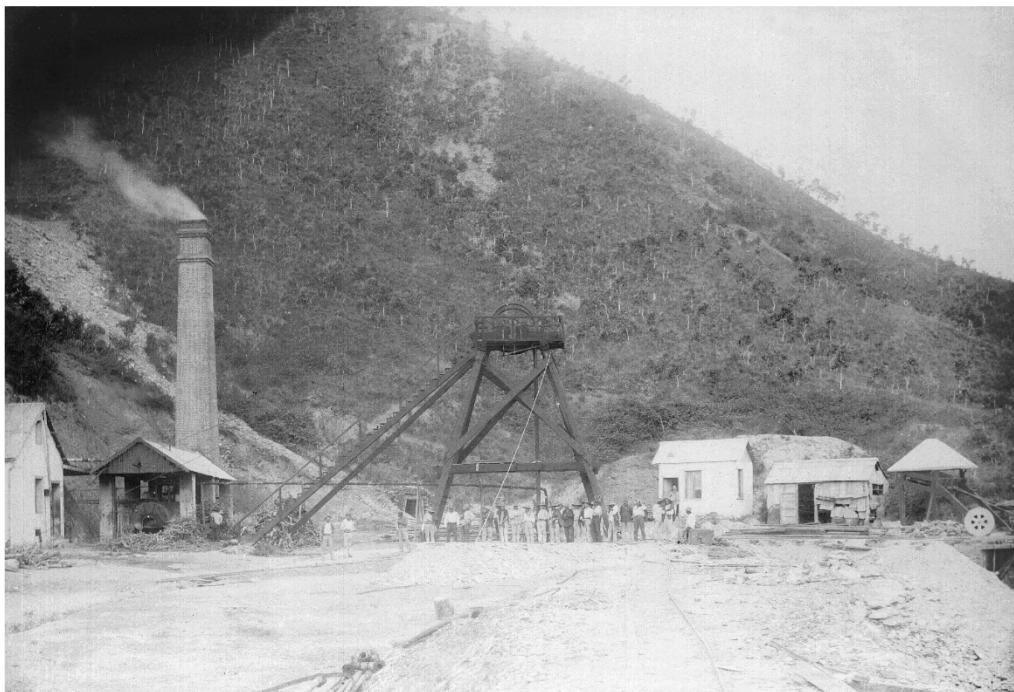


Photo ci-dessus : détail du cliché 2 NUM 12 – 68 A.T.N.C.

Le niveau n°6 correspond au point d'accès principal de la mine, marqué par un large puits situé directement sous le derrick, structure métallique visible au centre de la photographie d'archive ci-dessus. Cette plateforme de travail organisait l'ensemble des opérations d'extraction et d'accès à la mine. Le site était équipé d'un treuil actionné par une machine à vapeur, abritée sous la construction attenante à la grande cheminée à gauche de l'image ; ce dispositif permettait à la fois la remontée du minerai, la descente et la remontée du personnel ainsi que du matériel.

À droite de la scène, on distingue la station de départ du « passe ravine », système d'acheminement du minerai vers l'aire de stockage située en contrebas, élément révélateur de l'efficacité logistique mise en œuvre. Trois autres constructions, dont l'usage reste indéterminé, complètent l'organisation de ce secteur central.

La photographie montre également un groupe conséquent d'ouvriers et d'agents rassemblés autour du puits, illustrant le dynamisme et l'intensité du travail à cette époque. L'ensemble des équipements visibles – le puits sous le derrick, le treuil à vapeur, la grande cheminée, la plateforme technique – témoigne du haut niveau d'organisation technique du site et de la place centrale du niveau n°6 dans le dispositif d'exploitation minière.



Photo ci-dessus : détail du niveau n°6 - cheminée

Aujourd'hui le site est envahi par la végétation, les vestiges qui si trouve rendent la visite très dangereuse.



Photos ci-dessus : à gauche, détail puit principal ; à droite, détail four.

Le puit en entonnoir est en partie comblé, mais reste profond d'une dizaine de mètres et n'est protégé que par une signalisation faite d'un ruban en plastic bicolore fixé à des fers à béton. La cheminée menace de tomber, un glissement de terrain est venu s'appuyé sur son soubassement, et le couronnement est fragilisé par la perte de plusieurs briques.



Photos ci-dessus : à gauche, détail pied de la cheminée ; à droite, détail couronnement de la cheminée.

À cause de l'instabilité de la cheminée, une grande partie de la zone doit être interdite d'accès. Ici les travaux d'aménagement consisteraient au balisage du circuit pour empêcher les visiteurs de pénétrer dans la zone à risque.

## Le bagne

Le camp pénitentiaire, établi sur une plateforme soigneusement nivelée au sommet de la colline faisant face à la mine, se distinguait par l'importance et la qualité de ses constructions. L'ensemble des bâtiments était réalisé en maçonnerie de moellon et de brique, conférant à l'ensemble une robustesse et une pérennité remarquables par rapport à d'autres camps contemporains. Parmi ces édifices, le dortoir principal des condamnés, long de près de 40 mètres, témoigne de la capacité d'accueil du site ; plusieurs bâtiments étaient par ailleurs élevés sur un ou deux niveaux, traduisant une organisation hiérarchisée des espaces de vie et des fonctions.

D'après les recherches historiques et les vestiges encore lisibles sur le terrain, la population de condamnés hébergés dans ce camp dépassait la centaine d'individus. En conséquence, le dispositif de surveillance et de contrôle était nécessairement important, impliquant la présence d'un nombre conséquent de gardiens et de personnel administratif. L'organisation spatiale du camp, sa situation dominante et la solidité de ses ouvrages reflètent à la fois les exigences sécuritaires et l'enjeu industriel lié à l'exploitation de la main-d'œuvre pénitentiaire.

L'examen de la photographie d'archive met en évidence la disposition rationnelle des bâtiments sur le sommet de la colline, offrant à la fois un contrôle visuel optimal sur les abords et une certaine autonomie par rapport au complexe minier proprement dit. Ce camp s'inscrit ainsi dans l'histoire singulière de la Nouvelle-Calédonie, où la conjugaison des intérêts industriels et des politiques pénitentiaires a façonné des paysages et des organisations sociales profondément marquées par l'exploitation du travail forcé.

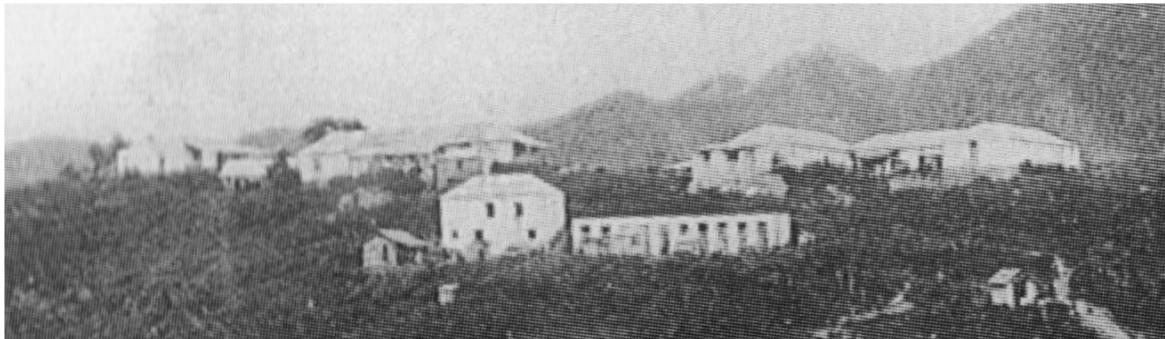


Photo ci-dessus : détail du cliché n°3 du livre «les rails calédoniens 1892-1953 » de Jean Rolland, page 192, vue générale du bagne de Pilou.

### Le bâtiment cellulaire



Photo ci-dessus : façade ouest du bâtiment cellulaire.

Cet édifice de plan rectangulaire, construit en maçonnerie de pierre et de brique, abritait à l'origine dix cellules individuelles. La toiture, réalisée en terrasse, confère à l'ensemble une volumétrie sobre et fonctionnelle. On remarque, sur la façade est, la présence d'un écusson portant la date de construction « 1890 ». Il convient de noter que les cloisons séparant quatre de ces cellules ont été supprimées afin de créer deux espaces collectifs.



Photos ci-dessus : à gauche, façade ouest ; à droite, détail intérieur d'une cellule.

L'état général du bâtiment est très mauvais il est en voie d'effondrement, de nombreuses lézardes menacent la stabilité de l'édifice, en particulier l'angle nord-est.



Photo ci-dessus : détail de l'écusson date écrite « 1890 »

### Le poste de garde



Photo ci-dessus : détail escalier.

À côté du bâtiment cellulaire, séparé par un escalier en brique, se trouve une construction en maçonnerie de pierres bâtie sur deux niveaux, elle abritait certainement le poste de garde.



Photo ci-dessus : détail angle nord-ouest.

## Poste de garde n°2



Photos ci-dessus : à gauche, façade est ; à droite, façade ouest.

Ce bâtiment en maçonnerie de pierre, aujourd’hui en ruine, est implanté au-dessus du bloc cellulaire. Il ne comporte qu’une seule pièce et sa toiture, initialement à une seule pente, a disparu. Le mur est renforcé par trois contreforts. La fonction exacte de cet édifice demeure incertaine ; il pourrait s’agir d’un ancien poste de garde ou éventuellement d’une cuisine destinée au dortoir voisin (voir chapitre suivant).



Photos ci-dessus : à gauche, angle sud-ouest ; à droite, intérieur du poste de garde.

On accède à la porte d’entrer sud par un escalier en maçonnerie de pierre.



Photo ci-dessus : escalier en pierre.

## Les dortoirs



Photos ci-dessus : à gauche, façade sud ; à droite, façade est.

Ce bâtiment, destiné à l'hébergement des condamnés aux travaux forcés, est implanté sur la crête de la colline au sud-ouest, en surplomb de la mine. L'édifice, composé d'une seule pièce, présente plusieurs anneaux de fer scellés dans la maçonnerie, vraisemblablement utilisés pour l'entrave des détenus. Les fenêtres, de dimensions restreintes, étaient obturées par de robustes barreaux de fer afin d'assurer la sécurité du lieu.



Photos ci-dessus : à gauche, intérieur côté ouest ; à droite, intérieur côté est.

En façade sud, on observe la présence d'une grande citerne en maçonnerie, destinée à l'alimentation en eau du camp pénitentiaire. D'autres constructions sont identifiées sur le versant nord, toutefois leur accès est actuellement rendu difficile en raison de la densité végétal.



Photo ci-dessus : détail de la citerne.

## La maison des officiers



Photo ci-dessus : façade nord.

Situé à l'extrême sud du sommet de la colline, ce bâtiment en ruine occupe une position dominante qui offre un large panorama sur l'ensemble du site et les vallées environnantes. Implanté en surplomb d'une vaste esplanade, historiquement destinée au rassemblement quotidien des détenus pour l'appel, il devait servir de résidence à l'officier responsable du camp pénitentiaire.

L'édifice, composé de plusieurs pièces, présente encore des vestiges de cloisons et des traces de véranda. En façade ouest, une petite construction attenante, aujourd'hui inaccessible, devait vraisemblablement servir de cuisine.

## Autres constructions

Le site de la mine Pilou comprend de nombreux autres bâtiments et ouvrages d'art en ruines, dispersés sur plusieurs dizaines d'hectares et actuellement inaccessibles. Parmi ces vestiges, on recense notamment, le long du creek Pwaa Pilu, deux fours à chaux, un barrage de retenue d'eau, la plateforme de l'ancienne voie ferrée, plusieurs ponts ainsi qu'un tunnel reliant la mine Ao à la fonderie de Dilat. Le site comporte également plusieurs maisons d'habitation et divers bâtiments dont l'usage demeure indéterminé. En raison des difficultés d'accès, la plupart de ces structures n'ont pas pu être relevées ni documentées photographiquement à ce jour.



Photos ci-dessus : à gauche, détail façade sud bâtiment non identifié situé non loin du barrage du creek pilou ; à droite, détail pont n°1 sur le creek pilou.



Photos ci-dessus : à gauche, détail pont n°2 sur le creek pilou; à droite, détail pont n°3 sur la berge sud du creek pilou.

## Conclusion – État des lieux du site de la mine Pilou

Le site de la mine Pilou se distingue par l'ampleur et la diversité de ses vestiges industriels et pénitentiaires, répartis sur un vaste territoire. Il conserve les traces tangibles d'une exploitation minière d'envergure, organisée autour de multiples niveaux de terrassement, de bâtiments techniques et de dispositifs logistiques sophistiqués tels que plateformes de stockage, voies ferrées, passes ravines et treuils à vapeur. Les vestiges des installations minières incluent notamment le puits principal avec son infrastructure d'extraction, de grandes cuves métalliques, des murs de soutènement, bacs de décantation, et plusieurs plateformes encore lisibles dans le paysage.

Parallèlement, la présence d'un camp pénitentiaire complet, établi en surplomb du site d'exploitation, témoigne de l'utilisation de la main-d'œuvre pénale dans l'histoire de la mine. Ce camp comprend des bâtiments en maçonnerie de moellon et de brique : dortoirs de grande capacité, cellules individuelles ou collectives, citernes, postes de garde et espaces administratifs, ainsi que des dispositifs de sécurité caractéristiques (anneaux d'attache, fenêtres à barreaux). Les constructions, bien que très dégradées pour certaines, restent lisibles et permettent de restituer l'organisation et la hiérarchie du site.

D'autres ouvrages d'art et bâtiments à usage indéfini, tels que fours à chaux, barrages, ponts, tunnels ferroviaires et maisons d'habitation, sont également disséminés sur l'ensemble du secteur, quoique souvent inaccessibles et non documentés en détail. L'ensemble compose un paysage industriel et pénitentiaire exceptionnellement représentatif de l'histoire minière et coloniale de la Nouvelle-Calédonie, marqué par une forte stratification des fonctions et une organisation spatiale adaptée à la topographie du site.